

Interjection et polyphonie: *Quoi!* et ses emplois au théâtre

Résumé

Cet article se propose de décrire le fonctionnement de l'interjection *quoi!* en français. L'analyse fait apparaître que cette forme est une unité fondamentalement dialogique et doublement polyphonique. La polyphonie concerne l'énonciateur à qui est attribuée la responsabilité de *quoi!* et l'énonciateur à qui est attribuée la responsabilité de la phrase (ou des phrases) qui suit *quoi!*. Cette (ou ces) phrase(s) utilisent de manière privilégiée certains marqueurs modaux: modalités exclamatives ou interrogatives, conditionnel, futur, infinitif. C'est ce que l'on peut vérifier sur un corpus diversifié de 24 pièces de théâtre écrites entre 1883 et 1970, il apparaît que *quoi!* contraint fortement les marques énonciatives de l'énoncé qui le suit.

Mots clés: *quoi*, interjection, polyphonie, modalité, théâtre

1. Introduction: problèmes de catégorisation

Cet article se propose de décrire le fonctionnement sémantique et pragmatique de l'interjection *quoi!*. Nous avons déjà travaillé sur les propriétés et l'emploi de ce marqueur dans la tragédie classique (Grinshpun, 2003), mais cette première recherche avait besoin d'être enrichie: en affinant l'analyse linguistique et en prenant en compte des données beaucoup plus variées.

A la différence d'autres interjections (par exemple *oh!*, *hélas!*, *ouf!*), la forme *quoi* est susceptible d'appartenir à diverses catégories, traditionnellement répertoriées comme «pronom relatif», «pronom interrogatif», «interjection». C'est ainsi que le *Grand Larousse de la langue française* propose trois sous-entrées pour *quoi*. Cette tripartition est commode, mais elle laisse en suspens divers problèmes; en particulier, elle ne montre pas ce qui lie sémantiquement ces diverses catégories. Sur ce point, une avancée significative a été faite par Lefeuve (2005). Celle-ci s'est attachée à montrer que le signifié du pronom *quoi* «n'est pas centré sur l'inanimé mais sur ce qui n'est pas encore classifié ni nommé» (2005: 170). Dans sa perspective, la valeur d'inanimé se trouve ainsi englobée dans l'innommé et le non classé.

En ce qui concerne plus précisément l'interjection, ce même dictionnaire propose le traitement suivant:

« Interjection. (sens1, v.1180 Marie de France [*hé quoi!*; 1669, Molière; *mais quoi!*, 1678, La Fontaine], sens 2, début du XIX^e siècle). **1.** Marque de surprise, d'indignation: *Quoi! vous partez?!* // Souvent renforcé par *hé, mais: Hé quoi! Vous ne continuez pas? !* **2.** Sert à conclure péremptoirement: *Voyez, les moustaches qu'elle a. Une hussarde, quoi* (Hugo).»

L'analyse proposée ici place dans une même rubrique l'interjection *quoi!* «marque de surprise, d'indignation» et *quoi* marque de «conclusion péremptoire», association qui n'a rien

d'évident. Elle définit l'emploi interjectif de *quoi* par des effets de sens («surprise», «indignation») qui sont très vagues et qui se retrouvent dans diverses autres interjections. Par exemple, le même *Grand Larousse de la langue française* dit de l'interjection *oh!* qu'elle «marque la surprise ou l'admiration: *Oh! c'est curieux... Je n'aurais jamais cru* (Colette)» ou «marque un mouvement d'indignation, de dégoût: *Oh! quelle horreur!*». Alors même que le fonctionnement de *quoi!* est très différent de celui de *oh!*, si l'on s'en tient à ce type de traitement lexicographique, la différence entre ces deux interjections ne semble pas très grande.

En ce qui concerne l'emploi de *quoi* qui correspond à la sous-rubrique 2 du *Grand Larousse*, il a fait l'objet d'une recherche minutieuse (Chanet, 2001). L'étude du vaste corpus de français parlé sur lequel s'appuie ce travail invalide la définition de ce *quoi* comme unité qui servirait «à conclure péremptoirement». Chanet préfère le catégoriser comme «particule»¹ du français parlé, et non comme interjection. Ce *quoi* «ne constitue pas l'intégralité d'un tour de parole» et il «n'est pas régi». Par exemple:

les gens justement qui qui ont qui ont créé tout ça **quoi** essaient de nous voiler la vérité (Chanet, 2001: 60).

2. L'interjection *quoi!*

Sommairement, en tant qu'interjection, *quoi!* présente les trois caractéristiques indiquées par Swiatkowska (2000: 65), qui résume un ensemble de travaux sur cette catégorie:

- du point de vue morphologique: mot invariable, unité lexicale, série ouverte;
- du point de vue syntaxique: mot-phrase, acte de prédication non-phrastique, dotée de modalités différentes, complément *sensu largo* projectif ou explicatif, ou unité indépendante;
- du point de vue sémantique: sens lexical reconstruit dans l'actualisation des éléments déictiques virtuels et la prédication impliquée à l'aide du contexte, de la situation, de l'intonation, des gestes et de la mimique.

On soulignera en outre une caractéristique intéressante de l'interjection, que Ducrot (1984: 200) formule à travers son opposition entre locuteur-L et locuteur- λ :

L'être à qui est attribué le sentiment, dans une interjection, c'est L, le locuteur vu dans son engagement énonciatif. Et c'est à λ au contraire qu'il est attribué dans les énoncés déclaratifs, c'est-à-dire à l'être du monde qui, entre autres propriétés, a celle d'énoncer sa tristesse ou sa joie.

Ainsi, l'interjection ferait partie de ces tournures qui:

¹ Pour la définition de l'emploi de *quoi* comme «particule», Chanet renvoie à Fernandez-Vest: «Le concept de particule sera défini ici non selon un ensemble fermé de traits formels mais en référence à un processus fondamental d'organisation (de construction, dans la mesure où l'oral naturel sera surtout visé) du discours» (1994: 3).

servent à construire une image de l'énonciation, qui apparaît alors comme «arrachée» au locuteur par les sentiments ou sensations qu'il éprouve (...) qui servent à authentifier la parole: en les prononçant, on se donne l'air de ne pas pouvoir faire autrement que de les prononcer (Ducrot et Schaeffer, 1995: 607).

Cette caractérisation met l'accent sur le caractère théâtral de l'interjection, qui met en quelque sorte en scène la réaction émotive du locuteur: non seulement ce dernier dit quelque chose, mais encore il met en scène la manière même dont il énonce. Dans le cas de *quoi!*, on va voir que la dimension polyphonique permet précisément de justifier cette mise en scène.

Pour notre part, nous analysons *quoi!* comme une interjection à dimension polyphonique, en nous situant dans le prolongement de la voie ouverte en 1984 par l'ouvrage de Ducrot *Le dire et le dit*, où se trouve esquissée une première théorie de la polyphonie linguistique, qui a été par la suite retravaillée par d'autres, tant en pragmatique linguistique qu'en analyse du discours.

La polyphonie, on le sait, repose sur la possibilité d'une non-coïncidence entre diverses instances dans le même acte de discours:

J'appelle «énonciateurs» les personnages qui sont donnés par l'énoncé comme les auteurs de ces actes. Tout le paradoxe [...] tient à ce que les énonciateurs ne se confondent pas automatiquement avec le locuteur (Ducrot 1984: 152).

Dans cette perspective, il faut donc distinguer:

- le producteur physique de l'énoncé (ce que Ducrot appelle le «sujet parlant»),
- le point d'ancrage énonciatif, point de référence des repérages déictiques,
- le responsable du point de vue, celui qui prend en charge le contenu propositionnel de l'énoncé.

Dans son texte de 1984, Ducrot parle de «points de vue» qui ne passent pas par «des mots précis» et qui sont soutenus par divers «énonciateurs». Cette problématique a été affinée par la suite, en particulier chez Nolke et les polyphonistes scandinaves (Nolke et Olsen, 2000), ou chez Rabatel (2003: 12), pour qui, dans la lignée de Ducrot:

tout énoncé dialogique comporte les PDV (= points de vue) distincts référés à des énonciateurs distincts, le locuteur étant responsable de cette mise en scène énonciative et indiquant le PDV auquel il adhère [...].

Les théories polyphoniques sont à la source de terminologies sophistiquées. Pour les besoins de ce travail sur *quoi!* nous nous contenterons d'une distinction entre «locuteur» et «énonciateur»: le «locuteur» désigne l'instance qui constitue le point de repérage des éléments déictiques; quant à «l'énonciateur», il assume la responsabilité du PDV exprimé dans l'énoncé. Dans un énoncé non polyphonique locuteur et énonciateur coïncident; dans un énoncé polyphonique il y a différents PDV attribués à divers énonciateurs.

Quoi! apparaît typique de l'un des deux groupes d'interjections distingués par Ducrot (1984: 187):

Certaines, comme *Bof!*, sont compatibles avec l'idée que la représentation de la situation est décidée par le sujet parlant (et elles peuvent ainsi jouer le rôle de réponses), d'autres (comme *Chic!*) demandent que cette représentation surgisse inopinément (et elles ne sauraient donc servir de réponses).

Comme *chic!*, *quoi!* ne constitue pas une «réponse», mais une réaction à l'énonciation précédente, une représentation «surgie inopinément», qui se présente comme provoquée par l'étonnement ou l'indignation, au moment même où le locuteur prend connaissance d'un certain état de choses.

En ce qui concerne sa valeur sémantique et pragmatique, Lefevre (2005 : 179) met *quoi!* en relation avec certains emplois interrogatifs de *quoi* où ce dernier:

renvoie à ce qui n'a pas encore été nommé et d'autre part le locuteur souhaite, avec l'interrogation, sortir de l'indétermination grâce à la formulation de l'interlocuteur. Nous employons le terme de «formulation» dans la mesure où une question en *quoi* suscite aussi bien une réponse classifiée sur un domaine nominal qu'une réponse non classifiée sur un domaine nominal, comme dans l'énonciation d'une situation.

Le premier cas (réponse classifiée sur un domaine nominal) évoqué par Lefevre peut être illustré par l'échange suivant:

- Tu regardes *quoi?*
- Cette fille.

Le second cas (réponse non classifiée) correspond à un exemple comme celui-ci:

- *Quoi* de neuf!
- Je vois Sophie demain.

Ce type d'emploi de *quoi* entretient une relation étroite avec la reformulation. C'est particulièrement net quand il y a répétition:

- Je prends ma retraite.
- *Quoi?*
- Je prends ma retraite.

L'énonciation de *quoi?* permet ici d'annuler la formulation précédente, de manière à provoquer sa répétition.

Très schématiquement, c'est un peu ce qui se passe avec le *quoi!* interjectif. Ainsi, dans cet exemple canonique emprunté au théâtre:

Chatenay
 Oui, dès aujourd'hui je veux votre main.
 Et ne prétendez pas attendre à demain.
 Je suis, j'en suis sûr, l'époux qu'il vous faut,
 Vous me reverrez bientôt.

Berthe

Quoi! déjà vraiment vous voulez ma main?

Et sans vouloir même attendre à demain?

(E. Labiche, *Embrassons-nous Folleville*)

Dans cet échange, Berthe efface la formulation du locuteur précédent, Chatenay; mais au lieu de provoquer la répétition de cette formulation, elle en propose une nouvelle, une reformulation («déjà vraiment vous voulez ma main?») qui est censée exprimer le PDV du premier locuteur. La dimension polyphonique est ici évidente.

Le *quoi!* interjectif se présente ainsi comme une réaction spontanée à un certain état de choses, mais opère une mise en scène ostentatoire qui attribue rétroactivement au locuteur précédent une transgression. Si l'on considère la structuration de l'échange, *quoi!* fonctionne comme «l'acte directeur» de l'intervention réactive, pour reprendre la terminologie de Roulet (1981); ce n'est que dans un second temps que son locuteur peut éventuellement justifier cette réaction par un ou plusieurs «actes subordonnés». *Quoi!* déclenche une confrontation rétroactive des interlocuteurs en construisant une divergence entre ce qui a été dit et ce qui devrait avoir été dit. Il y a une «bifurcation» (Culioli et Normand, 2005: 92-93) où l'un des deux chemins – celui qui n'a pas été pris par le locuteur de l'intervention à laquelle réagit *quoi!* – est présenté comme prépondérant et évalué positivement. De manière rétroactive, l'énonciation de *quoi!* permet au second locuteur de revenir sur l'intervention antérieure pour en contester la validité. En cela, *quoi!* se distingue d'une interjection comme *hélas!*, qui peut porter sur des ensembles textuels très vastes. On connaît l'exemple célèbre de *Bérénice* de Racine où le *hélas!* d'Antiochus qui clôt la pièce porte non seulement sur le départ de Bérénice mais vraisemblablement sur tout ce qui s'est écoulé dès le début de la pièce.

On désignera par B le locuteur qui énonce *quoi!* en réaction à l'énoncé d'un locuteur A. Dans le cas le plus simple il s'agit de deux locuteurs distincts; mais rien n'empêche que la confrontation se produise à l'intérieur d'un même locuteur, qui met ainsi en scène les PDV de deux énonciateurs distincts. On connaît les nombreux cas des monologues de théâtre,² où un personnage s'exprime à voix haute devant un public. Dans la tragédie du XVII^e siècle, ces monologues délibératifs constituent d'ailleurs la situation la plus propice à la confrontation de deux PDV assumés successivement par le même locuteur.³

² Aux deux sens du mot: de l'époque classique et relevant de la dramaturgie traditionnelle.

³ On le voit dans cet exemple de Racine, dans lequel Oreste vient de se faire repousser par Hermione, qui lui avait pourtant elle-même demandé d'assassiner Pyrrhus. Oreste se présente précisément comme une personnalité éclatée («Et suis-je Oreste enfin? »)

Que vois-je? est-ce Hermione? Et que viens-je d'entendre?

Pour qui coule ce sang que je viens de répandre?

Le locuteur B met en scène dans son énonciation un énonciateur E' qui, en disant *quoi!*, soutient un PDV conforme à une norme qui *devrait* être partagées par tous, y compris A. Ce locuteur B montre qu'il est d'accord avec E' et que l'intervention antérieure de A transgresse la norme soutenue par E' et par B lui-même. Ce faisant, B attribue à A un PDV transgressif qui justifie le déclenchement de l'énonciation de *quoi!*. En fait, ce n'est pas à A qu'est attribué ce PDV, mais à un énonciateur E que construit B par son énonciation et qu'il pose comme coïncidant avec A. Cet énonciateur E est censé responsable du PDV exprimé par une phrase ou une série de phrases P2 qui suivent *quoi!*. Il est donc fréquent que A se voie attribuer un PDV qui ne coïncide pas avec celui qu'il peut considérer comme le sien. C'est particulièrement net dans l'échange suivant, par exemple:

A : Je pense quitter Véronique (P1).

B : **Quoi!** Tu abandonnes tes enfants! (P2)

A : Pas du tout!

A ne souhaite certainement pas qu'on lui impute le PDV «j'abandonne mes enfants», PDV attribué à un énonciateur E que B a présenté comme identique à A.

Dans cet exemple, la séquence P2 qui suit *quoi!* est une phrase («Tu abandonnes tes enfants!») qui constitue une inférence de P1 («Je pense quitter Véronique»). Il est rare que P2 explicite la norme transgressée, directement ou indirectement par P1 (dans notre exemple cette norme serait quelque chose comme: «Un bon père n'abandonne pas ses enfants»). La stratégie attachée à l'emploi de *quoi!* est plutôt de laisser à A le soin de reconstruire la norme que B lui présente comme transgressée. C'est le cas ici:

Clitandre: Parle, que me veux-tu ?

Le geôlier: Vous ôter cette chaîne.

Clitandre: Se repent-on déjà de m'avoir mis en peine?

Le geôlier: Non pas que l'on m'ait dit.

Clitandre: **Quoi!** ta seule bonté me détache ces fers?

(Corneille, *Clitandre ou l'innocence délivrée*)

L'énonciation de *quoi!* se présente comme une réaction à l'intervention précédente du geôlier; cela oblige A et les spectateurs à reconstruire une norme, en l'occurrence quelque chose

Je suis, si je l'en crois, un traître, un assassin.
 Est-ce Pyrrhus qui meurt? Et suis-je Oreste enfin?
Quoi! j'étouffe en mon cœur la raison qui m'éclaire;
 J'assassine à regret un roi que je révère;
 Je viole en un jour les droits des souverains,
 Ceux des ambassadeurs, et tous ceux des humains,
 Ceux-mêmes des autels où ma fureur l'assiège;
 Je deviens parricide, assassin, sacrilège!
 Pour qui? Pour une ingrate à qui je le promets (...)
 (*Andromaque*, V, IV)

comme: «un geôlier ne peut pas libérer ses prisonniers à son gré». L'efficacité de cette stratégie vient en partie du fait que l'activation de la norme est provoquée chez l'allocataire par l'énonciation même de *quoi!*. On retrouve ici l'ambiguïté de la présupposition: elle se présente comme le rappel d'un savoir préconstruit, mais en même temps c'est la présupposition qui construit ce savoir. On comprend l'intérêt qu'il y a pour les locuteurs à employer *quo!*: ils présentent leur réaction comme naturelle, comme arrachée par une émotion, et mobilisent le travail inférentiel de l'allocataire, au lieu de lui opposer une contre-argumentation qui aurait pour effet de créer une sorte de symétrie, d'opposer deux opinions discutables. Celui qui dit *quoi!* met d'emblée son allocataire hors jeu.

On peut mieux mettre en évidence la spécificité de ce *quoi!* interjectif en comparant son fonctionnement à celui de l'interjection *oh!*, qui elle aussi, dans de nombreux emplois, permet d'exprimer la surprise. La valeur fondamentale de *oh!* n'implique pas de polyphonie et ne met pas l'accent sur la transgression de normes. En énonçant *oh!* un locuteur se montre seulement dominé par une situation qui le dépasse. Illustrons ceci par deux contextes fabriqués:

(1) L est un physicien qui cherche un collègue pour lui transmettre un papier. Il entre dans le laboratoire, le croyant seul, mais le trouve en train de téléphoner. Il s'écrie: «*Oh!* pardon!»

(2) Deux amis parlent d'un couple qu'ils connaissent:
 – A: Jean-Jacques et Cécile sont séparés.
 – B: *Oh!* Comment ça?

Dans le contexte (1), *Oh!* manifeste le désarroi du locuteur, qui est pris par une situation inattendue, sans faire appel à une norme. Dans le contexte (2), la nouvelle de la séparation est présentée comme totalement inattendue par B, qui lui non plus n'envisage pas d'autre PDV. En dépit des ressemblances apparentes, c'est un cas de figure très différent de l'exemple que nous avons fabriqué plus haut:

A : Je pense quitter Véronique.
 B : *Quoi!* tu abandonnes tes enfants!

Ici B «s'insurge» contre la transgression d'une norme par A en adoptant le PDV d'une instance garante de cette norme, avec laquelle il semble montrer son accord.

Avec *quoi!* la polyphonie joue donc sur deux plans. Dans 1) B présente son interjection non pas comme de sa seule responsabilité mais comme de celle d'un énonciateur générique qui soutiendrait la norme. Il dit ce qui devrait être dit. Entre le locuteur B et cet énonciateur E' censé soutenir la norme, il s'agit d'une relation *d'accord*. Cela ne signifie pas pour autant que le locuteur en tant qu'être du monde soutienne effectivement cette norme, mais seulement que

dans l'interaction B joue le rôle d'un énonciateur qui la soutiendrait. Dans 2) B attribue à un énonciateur E la responsabilité du PDV transgressif qui a déclenché l'énonciation de *quoi!*; la relation est ici de *non-responsabilité*.

Nous empruntons ces termes «accord» et «non-responsabilité» à la typologie des liens énonciatifs de Nolke (1994: 150). Dans le lien d'«accord» le locuteur accepte comme justifié un PDV mais ne se présente pas comme son responsable. Avec le lien de «non-responsabilité» le locuteur se donne comme n'étant pas la source de ce PDV et s'en dissocie.

2. Quelques marqueurs modaux associés de manière privilégiée à P2

On l'a dit, l'interjection *quoi!* est souvent suivie d'une phrase P2, ou d'une série de phrases, qui vise à justifier l'énonciation de ce *quoi!*, en explicitant un PDV présenté comme anormal et dont la responsabilité est attribuée à A. Pour montrer sa dissonance, sa non-responsabilité, le locuteur B recourt de manière privilégiée à certains marqueurs modaux.

2.1 Les modalités d'énonciation

La séquence P2 est régulièrement exclamative ou interrogative. Quand elle est exclamative elle suit une interjection, par nature exclamative. Cela favorise la continuité entre *quoi!* et la séquence qui l'appuie.

Mademoiselle Andriot: Laissez-le vous faire du bien pendant le temps qu'il vous aime.
Cela ne durera pas toujours.
Christine: *Quoi!* Déjà! Après s'être ainsi entiché! Il serait capable de cela!

(H. de Montherlant, *Celles qu'on prend dans ses bras*, 1950)

L'exclamation n'asserte pas, mais reprend de manière circulaire un PDV déjà validé pour montrer qu'il ne peut que susciter l'irruption d'une émotion. Cela ressort de manière particulièrement nette quand il y a mention en écho:

- A : Paul est arrivé.
- B : *Quoi!* Il est arrivé!

Quant à la modalité interrogative, après *quoi!* elle fonctionne le plus souvent comme une interrogation rhétorique, et non comme une véritable question, qui placerait l'allocutaire devant l'alternative répondre/ne pas répondre, et, s'il y a réponse, de devoir choisir parmi des valeurs qui s'excluent. L'interrogation rhétorique fonctionne comme une assertion renforcée, dirigée vers une réponse négative lorsque l'interrogation est positive, ou positive si l'interrogation est négative. Riegel, Pellat et Rioul remarquent (1994: 400):

quand le sujet est le locuteur qui se met lui-même en scène, l'énoncé envisage un procès que le locuteur rejette avec indignation.

C'est particulièrement net avec *quoi!*, dont le locuteur met en scène le PDV qu'il présente rétroactivement comme anormal. On le voit dans cet exemple:

Mère Marie: Il ne s'agit pas de les sauver, mais d'accomplir avec elles le vœu que nous avons fait librement, il y a si peu de jours.

Blanche: **Quoi!** Nous les laisserons mourir sans rien tenter pour elles?

Mère Marie: Ce qui importe, ma petite fille, c'est de ne pas les laisser mourir sans nous.

(G. Bernanos, *Dialogues des Carmélites*, 1948)

S'il n'y avait pas *quoi!* avant la question posée par Blanche, il serait plus facile d'envisager l'énoncé interrogatif comme une vraie question.

On notera que dans l'exemple précédent on pourrait avoir aussi un point d'exclamation, au lieu d'un point d'interrogation: l'interrogation rhétorique a ceci de commun avec l'exclamation qu'elles refusent, de manières différentes l'assertion. De manière générale, après *quoi!* un certain nombre d'énoncés qui se terminent par un point d'interrogation pourraient se clore sur un point d'exclamation, et réciproquement.

2.2 Le conditionnel

Le locuteur B qui produit un *quoi!* exprime, comme l'ironiste, un PDV attribué à E et qu'il présente comme anormal (déplacé, immoral, improbable, ridicule...), de manière à invalider l'énonciation de A. Il est donc compréhensible que l'on trouve ici de manière privilégiée le conditionnel qui met en suspens la validation. Nous n'allons pas entrer ici dans la discussion sur l'appartenance ou non du conditionnel au mode indicatif. Nous ne nous intéressons qu'au conditionnel qu'on dit traditionnellement «modal», d'«éventualité» ou encore de «non prise en charge», qui présente un état de choses dont la vérité n'est pas garantie. Ce pouvoir qu'a le conditionnel de marquer un désengagement du locuteur s'explique:

Pour le conditionnel proprement dit, on voit mal comment on pourrait interpréter le morphème *-ai* autrement que comme un imparfait de discours. Dans ce cas, le morphème *-r-* du futur marquerait encore le décalage temporel vers le passé et la non-actualisation du procès au moment de l'énonciation [...] ce procès rapporté au conditionnel sera présenté comme non-actualisé dans le passé, non-actualisé dans le futur, et doublement non-actualisé dans le présent. Le procès sera donc représenté comme n'appartenant pas à la réalité référentielle mais comme une construction intellectuelle du locuteur. Il ne s'agit plus ici du monde réel, ou présenté comme tel, fût-ce dans la fiction, mais du monde des possibles. Le fait que cette démarche appartient naturellement au discours met en relation l'appréhension des possibles avec l'acte d'énonciation. Le conditionnel ne dit pas ce qui est possible de lui-même, en soi, de toute éternité, mais ce qui est possible en tant que le locuteur l'envisage comme possible dans l'acte même de son énonciation. (Le Guern, 1986: 54)

En ce qui concerne *quoi!*, l'état de choses exprimé au conditionnel est présenté comme un PDV que B attribue à un énonciateur E, censé coïncider avec A. Le rôle du conditionnel est net dans cet exemple:

Yana Grinshpun

Stepan: Il faut une main ferme

Kaliaev: (montrant sa main) Regarde. Crois-tu qu'elle tremblera ?

(Stepan se détourne): Elle ne tremblera pas. **Quoi! J'aurais le tyran devant moi et j'hésiterais?** Comment peux-tu le croire?

(A. Camus, *Les justes*, 1950)

Le conditionnel permet à Kaliaev de mettre en scène un PDV attribué à un énonciateur E coïncidant avec Stepan, PDV présenté comme absurde, selon lequel il hésiterait à tuer un tyran. L'énoncé est suspendu, non validé. L'interrogation qui suit *quoi!* n'est en rien une demande d'information. On aurait aussi bien pu mettre un point d'exclamation à la place du point d'interrogation. Cet exemple est caractéristique du théâtre classique, qui privilégie ces situations de débat où il y a interaction entre deux locuteurs qui sont pris dans un conflit de normes.

Ce type de conditionnel de reprise a été étudié par Milner et Milner (1975), à propos des énoncés du type «Pourquoi + conditionnel?», et Maingueneau (1981: 116-122), qui a généralisé le phénomène. L'une des caractéristiques majeures de ces emplois est la possibilité d'une paraphrase par le verbe «vouloir» à la 2^{ème} personne et au présent de l'indicatif; ainsi «quoi ! + conditionnel» pourrait se paraphraser par «tu veux que... ». Maingueneau (1981: 121) justifie la présence de «vouloir» par la structure polyphonique:

En l'utilisant pour citer tels propos de L, A contraint en quelque sorte celui-ci à les assumer, à les prendre en charge, à les «vouloir» (plus exactement à les «avoir voulus») ou, à un degré moindre, à les «avoir dits». A renvoie donc L à son rôle antérieur de *Je* ayant *volontairement* énoncé ces propos. Dès qu'il parle, l'énonciateur se trouve susceptible de se faire renvoyer ses paroles, dont il est ainsi l'auditeur virtuel.

Nous sommes dans l'ensemble d'accord avec cette interprétation du phénomène, mais pas avec l'idée que «vouloir» au présent référerait à une sorte d'accompli («avoir voulu»). Il semble plus pertinent de penser que le locuteur L se voit attribuer des PDV indépendamment de toute inscription temporelle.

2.3 Le futur simple

Le futur simple possède à peu près les mêmes possibilités d'emploi que le conditionnel. Ainsi dans cet exemple, le conditionnel aurait été également possible:

Scapin: les mains jointes, un pas.

Vous ne le rompez point!

Argante: recul. Je ne le romprai point?

Scapin: Non.

Argante: recul. **Quoi!** Je n'aurai pas pour moi les droits du père et la raison de la violence qu'on a faite à mon fils?

(P. Claudel, *Le Ravissement de Scapin*, 1952)

Cela ne signifie pas néanmoins que le sens de l'énoncé est tout à fait le même selon qu'on emploie un temps ou l'autre.

Le recours au futur simple est lié au caractère fortement modal de ce tiroir. On notera que le futur périphrastique n'est pas possible dans ce contexte. Comme l'a montré Franckel (1984: 66),

aller + infinitif appartient au domaine du *certain* (ou du *factuel*), c'est-à-dire au domaine des états et des procès ancrés à t_0 ⁴ ou directement indexés à t_0 recouvrant d'un point de vue aspectuel l'*actuel* et le *révolu*. (...) Au contraire, le futur correspond à un *aoristique*, en rupture par rapport à t_0 et il appartient au domaine du *non certain*, et du *non asserté* (il n'est pas nécessaire d'introduire l'avenir dans cette distinction). »

2.4 L'infinitif

La *Grammaire méthodique du français* cite précisément un exemple avec *quoi!* pour illustrer les emplois où «l'infinitif exclamatif sert à exprimer un sentiment vif» (Riegel *et al.*, 1994: 335):

Quoi! ne pas lutter de magnanimité! (Hugo)

Mais l'explication par le «sentiment vif» n'est pas très éclairante, puisqu'elle amène les auteurs à regrouper des énoncés très différents: en particulier ceux qui suivent *quoi!* et ceux à valeur optative («Fuir! là-bas fuir!»).

Le recours à l'infinitif après l'interjection *quoi!* n'est pas surprenant, dans la mesure où ce mode permet de suspendre l'assertion et d'envisager l'énoncé indépendamment de tout ancrage personnel et temporel.

Le Duc: Si ce soir, elle vient, plus tard de me le dire!

La comtesse: **Quoi!** s'occuper d'un cœur quand, demain, c'est l'Empire!

Le Duc: C'est parce que demain je vais être Empereur

Que j'attache, ce soir, tant de prix à ce cœur!

(E. Rostand, *L'Aiglon*, 1900)

Présentée à l'infinitif, l'objection de la comtesse prend une valeur générique qui renvoie directement à la norme qu'est censé transgresser le Duc: «Quand on est sur le point de devenir empereur, on ne se préoccupe pas des sentiments individuels».

3. Analyse d'un échantillon

Pour donner un caractère plus précis à cette analyse du fonctionnement de l'interjection *quoi!*, nous avons rassemblé un petit corpus de soixante occurrences extraites de 24 pièces de théâtre

⁴ C'est-à-dire le moment d'énonciation.

écrites entre 1888 et 1970.⁵ Comme il s'agit de pièces de genres et d'auteurs très divers, nous pensons disposer ainsi de données relativement variées. En l'absence d'enregistrement audiovisuel, pour un grand nombre de *quoi!* on peut hésiter entre le pronom *quoi* et l'interjection. C'est pourquoi nous n'avons retenu que les occurrences qui, de par le contexte, étaient clairement des interjections.

Nous nous sommes intéressée aux énoncés qui suivent *quo !*; on a vu qu'ils étaient régulièrement marqués par un point d'interrogation ou d'exclamation. Voici la répartition que nous avons constatée:

Tableau 1. Répartition des emplois de *quoi!*

<i>Quoi!</i> suivi d'une phrase interrogative	<i>Quoi!</i> suivi d'une phrase exclamative	Suivi d'une phrase terminée par un point
47 (78,3 %)	12 (20 %)	1 (1,7 %)

La modalité interrogative l'emporte largement, dans une proportion de presque 80 % contre 20 % à l'exclamation. Mais on trouve aussi une phrase après *quo !* qui n'est pas close par un point d'interrogation ou d'exclamation. On n'en conclura pas qu'il s'agit pour autant d'une phrase assertive. La voici:

L'injure est plus sanglante, quand elle vient d'une nation jeune, sans long passé, qui vous doit tout. **Quoi!** Un ramas de bandits, de réfugiés, d'expulsés de toute sorte, a pu salir la vieille gloire d'Albe La Longue, et il y a des cœurs albains pour hésiter encore.

(E. Renan, *Drames philosophiques*, 1888)

Manifestement, on aurait normalement attendu ici un point d'exclamation: le locuteur ne pose pas un fait, il montre son indignation. La typographie n'est pas un critère assuré. On a déjà pu le constater à propos de la répartition entre points d'exclamation et d'interrogation. Nous allons à présent observer la répartition entre phases averbales et phrases verbales. A l'intérieur de ces dernières, on fera un classement en fonction des tiroirs verbaux.

Table 2. Occurrence des phrases averbales et verbales

Phrases averbales (23,3 %)	Phrases verbales (71,7 %)
-----------------------------------	----------------------------------

⁵ Nous nous sommes appuyée sur la base FRANTEXT. Cela nous a permis de faire un relevé plus sûr et de ne pas décider nous-même des textes à faire figurer dans ce corpus. La liste des œuvres figure à la fin de cet article.

	Présent de l'indicatif	Futur	Conditionnel	Passé composé	Imparfait	Infinitif
14	27	5	6	5	1	2

Ainsi, environ les 75% de l'ensemble sont des phrases verbales. A l'intérieur de l'ensemble des phrases verbales on peut noter les pourcentages de chaque catégorie:

Table 3. Sous-catégories des phrases verbales

Phrases verbales					
Présent	Futur	Conditionnel	Passé composé	Imparfait	Infinitif
58,7%	10,8%	13%	10,8 %	2,2 %	4,4%

On constate, et cela était prévisible, une quasi-absence des temps caractéristiques du plan énonciatif de l' «histoire», au sens de Benveniste: passé simple, imparfait et plus-que-parfait. Cette constatation est renforcée si l'on prend en compte les personnes utilisées dans les 44 phrases à verbe à temps fini (cela exclut évidemment les deux occurrences à l'infinitif). Pour ce relevé, nous avons élargi la notion de personne au-delà de la stricte flexion verbale, en prenant en compte la présence d'un déictique dans la phrase. C'est ainsi que dans l'extrait suivant

Quoi! Dans l'éternité, **ton œil** sera-t-il ainsi comme celui d'une statue de marbre? Si ta prunelle pouvait me répondre !...

(E. Renan, *Drames philosophiques*, 1888).

Nous avons rangé la phrase «ton œil...marbre» parmi les phrases de 2^{ème} personne. L'important est en effet la mise en cause directe de l'interlocuteur, et non la seule catégorisation syntaxique du déictique.

Tableau 4. Répartition des phrases contenant *quoi!* Suivant la personne grammaticale

Phrases à la 1^{ère} personne	Phrases à la 2^{ème} personne	Phrases à la non-personne
12	25	7
27 %	57 %	16 %

Ainsi, 84 % de ces phrases ont pour sujets les pronoms de dialogue. Le *quoi!* met en effet directement en cause les interlocuteurs. On peut affiner davantage les choses en couplant l'emploi des tiroirs et celui des personnes.

Tableau 5. Comparaison des tiroirs et de la personne grammaticale

Tiroirs	1^{ère} personne	2^{ème} personne	Non-personne
Présent	2	20	5

<i>Futur</i>	2	3	
<i>Conditionnel</i>	6		
<i>Passé composé</i>	2	2	1
<i>Imparfait</i>			1
TOTAL	12 (27 %)	25 (57%)	7 (16%)

Les résultats sont nets. Le conditionnel sélectionne la 1^{ère} personne, le présent privilégie massivement la 2^{ème}. A elles deux, ces combinaisons protoyiques représentent plus de 59 % du tout. Voici un exemple de chacune d'elles:

– Présent 2^{ème} personne:

Léandre se retournant vers Géronte
 Souffrez que je vous embrasse et que...
 Géronte: Doucement, vous dis-je!
 Léandre: Quoi! **Vous me refusez**, mon père, de vous exprimer mon transport par mes embrassements?

(P. Claudel, *Le Ravisement de Scapin*, 1952)

– Conditionnel 1^{ère} personne:

Achille: le soin de mon honneur saura m'intéresser d' autant plus aux malheurs qui te viennent presser.
 Clytemnestre: quoi! **Pourrais-je** oublier ma mortelle origine, quand je répands ces pleurs dont j'ai les yeux noyés?

(J. Moréas, *Iphigénie*, 1904, III, 4).

4. Conclusion

Dans cet article nous avons proposé une description du fonctionnement sémantique et pragmatique de l'interjection *quoi!*. Cette description a été prolongée par l'analyse d'un corpus théâtral, certes limité, mais dont la diversité nous a permis de mettre en évidence certaines tendances significatives. A priori, le caractère fondamentalement dialogique de *quoi!* permet de prédire son incompatibilité avec un plan d'énonciation en rupture avec la situation d'énonciation et son association privilégiée avec les formes fortement modalisées. Mais l'observation des données montre que la restriction va plus loin, puisque 84% des phrases verbales ont un sujet à la 1^{ère} ou à la 2^{ème} personne et que les deux combinaisons (2^{ème} personne + présent) et (1^{ère} personne + conditionnel) représentent 60 % des occurrences. Cela signifie que l'interjection *quoi!* contraint avec une relative précision les marques des phrases qui servent à justifier son énonciation. Mais ce n'est qu'un premier sondage. Pour le moment il nous est impossible de dire si ces contraintes sont stables à travers les époques et si elles se retrouvent dans l'interaction orale spontanée. Des recherches ultérieures seront donc nécessaires.

Références

- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986) *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris: Flammarion.
- Chanet, C. (2001) 1700 occurrences de la particule *quoi* en français parlé contemporain: approche de la «distribution et des fonctions en discours». *Marges linguistiques*, 2: 56-80.
- Culioli, A. et Normand, C. (2005), *Onze rencontres sur le langage et les langues*. Paris: Ophrys
- Ducrot, O. (1984) *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.
- Fernandez-Vest, J. (1994) *Les particules énonciatives*. Paris: PUF.
- Franckel, J.-J. (1984) Futur «simple» et futur «proche». *Le français dans le monde*, 23: 65-70.
- Grinshpun, Y. (2003) Interjections, genres de discours et régime rhétorique. L'exemple de *quoi!*. *L'Information grammaticale*, 97: 31-37.
- Lefeuve, F. (2005). Le pronom *quoi* renvoie-t-il à de l'inanimé? *Le français moderne*, 2: 170-183.
- Le Guern, M. (1986) Notes sur le verbe français. In: S. Rémi-Giraud et M. Le Guern (éds.) *Sur le verbe*. Lyon: Presses Universitaire de Lyon, 9-60.
- Maingueneau, D. (1981) *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette.
- Milner, J. et Milner, J.-C. (1975) Interrogations, reprises, dialogue. In: J. Kristeva, J.-C. Milner et N. Ruwet (éds.) *Langue, discours, société*. Paris: Seuil, 122-148.
- Nolke, H. (1994) *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Louvain: Peeters.
- Nolke, H. et Olsen, M. (2000) Polyphonie: théorie et terminologie. *Polyphonie linguistique et littéraire*, II : Samfundslitteratur Roskilde, 45-170.
- Rabatel, A. (1997) *Une histoire du point de vue*. Metz: Centre d'études linguistiques des textes et des discours.
- Rabatel, A. (2003) Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation: état de l'art et perspectives. *Cahiers de praxématique*, 41: 7-24.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Roulet, E. (1981) Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la Conversation. *Etudes de linguistique appliquée*, 44: 7-39.
- Swiatkowska, M. (2000) *Entre dire et faire. De l'interjection*. Cracovie: Presses de l'Université Jagellon.
- Vogeleer, S. Borillo, A. Vuillaume, M. et Vettters, C. (éds.) (1999) La modalité sous tous ses aspects. *Cahiers Chronos*, 4.

Liste des œuvres utilisées pour le corpus

- Audiberti, J. (1948) *Les femmes du bœuf*.
- Bernanos, G. (1949) *Dialogues des Carmélites*.
- Camus, A. (1950) *Les justes*.
- Camus, A. (1953) *La dévotion à la croix*. [adaptation]
- Camus, A. (1953) *Les esprits*. [adaptation]
- Césaire, A. (1970) *La tragédie du roi Christophe*.
- Claudé, P. (1896) *Le repos du septième jour*.
- Claudé, P. (1897) *Tête d'or* [2^{ème} version].
- Claudé, P. (1910) *La jeune fille Violaine* [2^{ème} version].
- Claudé, P. (1911) *La ville*.
- Claudé, P. (1924) *Le soulier de satin*.
- Claudé, P. (1938) *L'annonce faite à Marie*. [Nlle. version pour la scène]
- Claudé, P. (1949) *Le ravisement de Scapin*.

- Courteline, G. (1897) *Un client sérieux*.
Courteline, G. (1900) *Le commissaire est bon enfant*.
Ionesco, E. (1963) *Le roi se meurt*.
Feydeau, G. (1883) *La dame de chez Maxim's*.
Gide, A. (1903) *Saül*.
Montherlant, H. de (1950) *Celles qu'on prend dans ses bras*.
Montherlant, H. de (1954) *Port-Royal*.
Moréas, J. (1904) *Iphigénie*.
Renan, E. (1888) *Drames philosophiques*.
Rostand, E. (1897) *Cyrano de Bergerac*.
Rostand, E. (1900) *L'Aiglon*.

Yana Grinshpun

Paris III-SYLED